

Date de dépôt : 3 juin 2016

Rapport

de la Commission de l'enseignement supérieur chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2015

Rapport de M. Jean Romain

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission de l'enseignement supérieur a examiné ce projet de loi lors de la séance du 26 mai 2016. Cette séance s'est déroulée sous la présidence attentive de M. Jean-François Girardet. Les procès-verbaux ont été rédigés par M^{me} Tina Rodriguez ; qu'elle soit remerciée.

En fait, ce PL demande l'approbation par notre parlement du rapport de gestion de l'UNIGE pour 2015, qui se trouve en annexe du présent rapport sous forme de lien internet. Il a été approuvé à l'unanimité de la commission.

1. Audition de M. Jean-Marc Triscone, vice-recteur, de M. Michel Oris, vice-recteur, et de M. Didier Raboud, secrétaire général adjoint

M. Triscone admet d'emblée la difficulté de résumer une année de travail à l'université en quelques mots. Il souligne l'arrivée du nouveau rectorat. M. Raboud ajoute que ce changement a mis M. Yves Flükiger à sa direction, M^{me} Louis-Courvoisier, MM. de Werra, Triscone, Oris, Hochstrasser, et Berthert, autant de vice-recteurs. Ils ont vécu pendant huit ans avec l'actuel recteur, précédemment vice-recteur durant les années précédentes et ce n'est donc pas un changement radical. Une convention d'objectifs a été mise en place. L'université a trois missions qui sont l'**enseignement**, la **recherche** et le **service à la cité**.

M. Triscone ajoute qu'il y a eu deux nouveaux bâtiments, celui de Carl-Vogt qui a été acheté par l'Université et qui accueille des chercheurs dans

le domaine de l'efficacité énergétique. Les problèmes sociologiques et de gestion d'eau sont également abordés, parmi d'autres. Le **Campus Biotech** permet d'amener les recherches de Lausanne à Genève et les **start-up** se retrouvent sous le même toit que l'EPFL. Cela va permettre à Genève de se développer et d'innover. De plus, on compte de nombreux projets de logements d'étudiants.

Un député PLR demande ce qu'il en est de la scission en lien avec la *Geneva School of Economics and Management*. En ce qui concerne la faculté de théologie qui compte 11% d'étudiants de plus, il se demande si c'est lié à la structuration de Neuchâtel. Il s'interroge également sur la réduction éventuelle des fonds pour la recherche et il imagine que Genève pourrait être impacté. Il lui semble que les fonds fédéraux correspondent à environ 15%. Ce rapport 2015 est optimiste, mais il aimerait savoir quels en sont les points noirs.

M Triscone, sur les fonds de recherche, répond que c'est un souci. C'est 16% qui sont reçus de la Confédération et donc une part importante du budget. Une incertitude demeure pour 2017 par rapport à ces chiffres. Le soutien de la Confédération et du canton est crucial pour les universités qui font face à un grand nombre de défis. Il y a eu une corrélation évidente entre les fonds investis par un pays dans le cadre des recherches fondamentales et, souvent, la vraie innovation vient d'une invention provenant de la recherche fondamentale. En ce qui concerne l'EPFL de Zurich, des fonds fédéraux alimentent ces entités. Il faut maintenir un soutien efficace pour cette recherche fondamentale. Il conviendra en plus de trouver des fonds tiers.

Concernant une question du président sur une éventuelle concurrence entre les universités et les EPF, M. Triscone la réfute car les recherches universitaires se font en complémentarité, des développements peuvent se faire d'un côté et de l'autre. Il existe des passerelles d'une école à l'autre. M. Raboud ajoute qu'une synergie collaborative ont été mises en place. Il y a une formation conjointe avec des professeurs conjoints. Il convient de souligner cela, car la force vient justement de cette complémentarité. La théologie quant à elle est extrêmement novatrice dans le sens où de nouveaux champs sont ouverts, des nouvelles techniques, notamment sur **l'enseignement à distance**. Cela reste une petite évolution selon lui. M. Oris précise que la faculté des sciences de la société crée des formations pluridisciplinaires dès le bachelor, complétées par un travail de recherche. Les académiques sont allés chercher les professeurs des HES et cela se présente bien, mais il faut laisser un peu de temps pour que cela se développe. La *Geneva School of Economic and Management* a développé une vision du manager d'aujourd'hui. Des millions supplémentaires ont été demandés dans ce cadre mais le rectorat ne les a pas. Sur les points noirs, ils ont des

incertitudes sur le **budget cantonal** ainsi que sur le plan **fédéral**. Le CMU 5-6 arrive cette année et devrait donner lieu à une hausse de 4,5 millions des dépenses. Le budget 2016 n'ayant pas été voté, il conviendra de solliciter la Commission des finances pour un **dépassement de crédit**. Il tient à remercier le Grand Conseil pour son soutien dans les projets. Par ailleurs, il précise qu'il est de plus en plus difficile d'attirer les jeunes chercheurs même si Genève reste une ville attractive.

Un député Ve s'interroge sur le *Human Brain Project* et se demande ce qu'il en est sachant qu'un médiateur a été nommé dans ce contexte.

M. Raboud répond que le HBP est au *Campus Biotech* mais l'Université de Genève n'est pas dans le programme. Il y a eu une redéfinition de la gouvernance, le but était initialement de modéliser le cerveau humain, et aujourd'hui ils se sont redirigés sur des plateformes technologiques liées aux neurosciences.

Un député PLR veut connaître ce qu'il est des auditorios de grande capacité. Il aimerait aussi des précisions sur le *Campus Biotech*. L'enthousiasme du départ perdure-t-il ?

On lui répond qu'il manque effectivement d'auditorios de grande capacité. Des systèmes ont été imaginés en cas de problème, mais il n'existe pas toujours de solution de secours. Il existe un projet à Pinchat pour construire des grands auditorios et un centre de conférence. C'est prévu dans les investissements mais ce n'est pas la première priorité. Quant au *Campus Biotech*, il va très bien. Une série de professeurs s'y sont installés. Ils ont aussi *Synapsy* qui est un pôle d'excellence sur les maladies mentales. De l'institut de santé globale qui a remplacé l'ancien Institut de médecine sociale et préventive, les retours sont très bons. Genève accueille la plupart des acteurs majeurs de la santé globale et de l'interdisciplinarité se réalise. Ceci est encourageant. Ils ont des projets relativement ambitieux.

Une députée S parle du niveau de l'Université de Genève dans les classements internationaux des meilleures universités. Il y a des pôles d'excellence, ce qui est positif, mais elle a l'impression qu'ils sont particulièrement focalisés sur les sciences « dures ». Elle se demande s'il y a une volonté de créer des pôles d'excellence pour d'autres sciences aussi.

M. Oris répond qu'ils sont toujours dans les 200 meilleures universités du monde. Cela signifie qu'un étudiant sort avec un diplôme dont la qualité est reconnue dans le monde entier. Il y a une compétition assez forte. Il rappelle que, cinq ans auparavant, ils étaient le deuxième pôle issu des sciences sociales et humaines. Une plus grande volonté de constituer des équipes fortes et structurées a pris le dessus dans ces domaines où des experts se sont associés.

Cela reste ouvert à tout autre pôle d'excellence bien sûr, mais la compétition est tout de même assez difficile. M. Triscone rappelle que le classement de Shanghai est le seul qui est factuel. Beaucoup de classements font appel à des opinions mais celui de Shanghai est celui sur lequel on devrait se baser. M. Raboud déclare qu'ils ont créé la **Maison de l'histoire**. Il est important de créer des équipes qui ensuite peuvent postuler. Le domaine de l'éthique est encore un troisième exemple en développement. M. Oris ajoute qu'ils ont choisi d'être une université polyvalente. Quand des équipes internes deviennent des pôles d'excellence alors ils leur donnent les moyens de maintenir cette place et de rester excellent mais la création de tels pôles n'est pas forcément la priorité du rectorat.

La même députée S évoque les partenariats publics/privés dans le domaine des recherches et ce qui s'est produit récemment avec l'EPFL et une entreprise privée, en lien avec des modifications qu'un privé pouvait apparemment faire sur les résultats des travaux de recherche avant leur publication.

Le rectorat confirme que les mesures sont prises pour éviter ce genre de dérive. Ils sont en partenariat avec des fondations. La fondation Bodmer à Cologny est un bijou mondial, où un projet de numérisation fait l'objet d'une réflexion scientifique. Ceci est un projet avec un privé qui est aussi une fondation. Le soutien des SIG a également été apporté dans le cadre d'une formation approfondie. Mais la liberté académique est garantie. M. Raboud précise qu'il y avait eu un mélange entre les concepts de mandat et donation. Dans un mandat, le privé paye pour un résultat et la donation est radicalement différente. Dans ce sens, il est hors de question qu'il y ait une intervention pour le choix du professeur. Cette question est importante et ils travaillent actuellement avec des projets de chaires de philanthropie afin de développer la recherche académique sur ces questions.

La députée s'interroge également sur le programme d'enseignement en ligne. Elle aimerait savoir si un bilan a été fait par rapport à ce succès. On lui répond qu'il existe 190 000 *apprenants*. Ils les appellent les *apprenants* mais ce sont des étudiants. Cela fait dix fois le nombre d'étudiants en présence dans les classes. Qualitativement, il y a un retour énorme pour les enseignants et les équipes. C'est une très grosse réflexion sur la manière d'enseigner et de présenter les choses. Ils ont commencé à exploiter ce système et le but est d'introduire des éléments de recherche. Ils veulent développer ces « *massive open online courses* ».

Un député MCG souhaite des précisions sur la mobilité des étudiants en Europe. On lui répond qu'il est très difficile d'obtenir des indicateurs, mais ils ont compensé les fonds européens par les fonds suisses, pour la mobilité. L'attractivité des universités suisses pour les chercheurs a cependant eu un

lourd impact. Un tiers des jeunes chercheurs ont finalement renoncé à venir à Genève à cause de cela. Ces éléments sont négatifs sur la place suisse. Ceci est typiquement l'un des points noirs. M. Triscone déclare que dans les réseaux européens, les grands bénéficiaires sont les jeunes qui peuvent rencontrer des professeurs de toute l'Europe et ainsi développer leur propre réseau.

Le député MCG rétorque que depuis la votation il semble que la **mobilité des étudiants ait augmenté**, en 2015. Le rapport dit qu'il n'y a finalement pas eu d'impact, justement. M. Triscone explique que, sur la mobilité estudiantine, la Suisse a réagi très vite avec un programme pour faire en sorte que les jeunes puissent partir. La situation des étudiants n'a effectivement pas été péjorée.

2. Vote de la commission

Après le vote d'entrée en matière et le 2^e débat, la commission **approuve le PL dans son ensemble à l'unanimité** des membres présents.

Annexe : Rapport de gestion de l'Université pour 2015, consultable sur internet à l'adresse suivante :

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11891.pdf> (pp. 8 à 81)

Projet de loi (11891)

approuvant le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2015

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 23, alinéa 5, lettre b, de la loi sur l'université, du 13 juin 2008;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu le rapport de gestion de l'Université pour l'année 2015;
vu l'adoption par l'assemblée de l'Université du rapport de gestion en date du 23 mars 2016, conformément à l'article 32, alinéa 3, lettre d, de la loi sur l'université, du 13 juin 2008,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Université de Genève pour l'année 2015 est approuvé.